

SGS SUISSE SA OBTIENT LA CERTIFICATION EQUAL-SALARY

Vevey, le 5 mai 2022 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que **SGS Société Générale de Surveillance SA** a obtenu la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale pour l'ensemble de ses collaborateurs en Suisse. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, SGS s'est soumise à l'audit interne confié à PwC et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

« SGS étant le partenaire historique pour les audits, sa certification tient particulièrement à cœur à la Fondation EQUAL-SALARY. En mettant en application les principes d'égalité et en s'engageant pour les employé.e.s de manière équitable et respectueuse, SGS devient une pierre angulaire de la diversité et de l'inclusion sur le marché du travail » commente **Noémie Storbeck**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

« SGS s'engage à ce que tous les employés aient des chances égales et soient traités avec dignité, considération et respect dans tous contextes liés au travail. En tant que leader dans le domaine des tests, de l'inspection et de la certification, nous croyons fermement à la certification par une tierce partie afin de donner confiance à toutes les parties prenantes. Le certificat EQUAL-SALARY, qui démontre que SGS Suisse offre une rémunération équitable à tous les employés, quel que soit leur sexe, est une autre étape importante pour l'égalité chez SGS et constitue une référence pour nos autres sites. L'égalité de traitement entre les sexes est un pilier essentiel de notre succès et de notre capacité à attirer les meilleurs talents », ajoute **Frankie Ng** Président Directeur Général de SGS.

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 23% à un niveau mondial, atteignant en moyenne 16,2% en Europe¹. En Suisse, l'écart salarial se monte à 19,6 %².

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

En date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 119 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé.e.s.

En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

¹ Source: eurostat Juin 2018, basé sur les données de 2016

² Source : BFEG/OFS Janvier 2019, données 2016

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par PwC, notre partenaire d'audit principal. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, PwC évalue l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

noemie.storbeck@equalsalary.org

M +41 76 382 29 85